



Ecole Primaire Publique

Chef lieu

73 400 - MARTHOD

☎ 04.79. 37.61.94

Ce.0730989D@ac-grenoble.fr

PROCES VERBAL

CONSEIL D'ECOLE n°1 le mardi 5 novembre 2019 à 18h

Présents : Mmes Jamet, Silvestre, Veyrat-Masson, Marin, Mitteau, Pradet, Langlois, Thévenet, Chatelain, Aimard Gardet, Betend, Navette, Brun, Cusin-Rollet, Vernaz, Mrs Battentier, Rocchini, Roubeau

Excusés : Mme Brunet Eléna

Ordre du jour :

- Présentation des enseignants, représentants des parents d'élèves, représentants de la commune
- Effectifs et classes
- Activités des classes, projets
- Règlement intérieur des écoles de Savoie et charte informatique, charte de l'accompagnateur
- Sécurité à l'école et PPMS
- Travaux et aménagements divers
- Questions diverses

1) **Présentation des enseignants, représentants des parents d'élèves, représentants de la commune**

Lors des prochains conseils d'école, seuls les parents d'élèves titulaires seront convoqués par papier. S'ils ne peuvent assister à la réunion, ils se chargeront de prévenir l'un des suppléants afin qu'il le remplace.

2) **Effectifs et classes**

Cette année, 139 enfants ont fait leur rentrée en septembre. Ils sont répartis sur 6 classes (2 maternelles et 4 élémentaires).

46 enfants en maternelle sur 2 classes de PS/MS/GS avec 22 et 24 élèves par classe.

93 élèves en élémentaires répartis en 4 classes :

- Chez M. Battentier, une classe de CP avec 23 élèves.
- Chez Mme Jamet, une classe de CE1 avec 21 élèves.
- Chez Mme Mitteau, une classe de CE2/CM1 avec 25 élèves dont 18 CE2 et 7 CM1.
- Chez Mme Silvestre, une classe de CM1/CM2 avec 24 élèves dont 12 CM1 et 12 CM2.

3) Activités des classes et projets

Les enseignants remercient la mairie et le sou des écoles pour le financement des différentes activités réalisées l'année précédente et pour les projets à venir.

La gratuité des activités de l'école publique est un principe sans cesse réaffirmé. Toutefois, selon leur coût et leur nature (obligatoire ou facultative) une participation symbolique au regard de la qualité, de la diversité et de la fréquence qui sont proposées peut être demandée. Rappelons que la municipalité de Marthod et le Sou des écoles apportent une aide précieuse et importante pour assurer en grande partie leur financement.

⇒ Le Conseil d'École est amené à se positionner sur le principe d'une participation financière des familles lors des sorties culturelles. Une participation symbolique (1 €) leur sera demandée.

⇒ Après avis des membres et notamment des délégués de parents, le principe est adopté à l'unanimité. Un mot sera distribué aux enfants afin que la somme due soit apportée aux enseignants.

Maternelles	Elémentaires
<u>Activités réalisées sur cette première partie de l'année :</u>	
Sortie forêt sur le Haut de Marthod le 1 ^{er} octobre afin d'observer le paysage, découvrir les habitants de la forêt et les arbres. Cette sortie a été encadrée par Mme FOUCARD Fanny, accompagnatrice moyenne montagne.	Le cross à Ugine le lundi 14 octobre 2019. Les CM2 ont couru pour la 6 ^{ème} dans le cadre de la liaison école/collège
<u>Projets à venir</u>	
Cette année, un projet rassemblant toute l'école se fera sur le thème de l'écologie avec comme titre : PROTEGEONS LA NATURE. Différents axes seront abordés :	
<ul style="list-style-type: none">- Le tri et la réduction des déchets pour toute l'école → intervention des animateurs du tri d'Arlysère, installation d'un composteur aux environs de l'école- La forêt, ses habitants et l'homme pour les maternelles et CP → intervention de l'ONF, de la FNE (Frapna), le BAAMM (Bureau des Accompagnateurs en Moyenne Montagne)- L'eau pour les classes de CE1 et CE2/CM1 → intervention de la FNE, visites de différents sites, participation à un défi de vocabulaire pour les CE1 et au défi RECYCLUM pour les CE2/CM1- Les énergies, l'impact de l'homme sur la nature pour les CM1/CM2 → intervention du BAAM et différentes visites.- Intervention de Marie LAROCHE en musique de janvier à février pour réaliser un spectacle la période suivante. La date vous sera communiquée le plus vite possible. Le spectacle des élèves se fera donc à une date différente de la kermesse qui se déroulera, elle le 20 juin.- Participation à différentes actions solidaires : les bouchons d'amour, les piles solidaires, ...- Opération « Nettoyons la nature » prévue le 12 novembre (si le temps le permet).	
Pour ce projet, nous avons obtenu une subvention de 1000€ de la part du parc des Bauges.	
Monsieur le Maire indique que la SMBVA travaille sur les cours d'eau du village. Des actions auprès des écoles sur le thème de l'eau pourraient peut être proposées pour enrichir notre projet.	
Le 11 novembre, participation des élèves disponibles pour chanter la Marseillaise avec les voix de mon village.	
Participation aux rallyes mathématiques de la Savoie pour les classes de GS, et de l'élémentaire.	
Participation au défi techno par la classe de CM1/CM2 : 30 secondes pour ma planète	

Carte de la fraternité

Prix des écoliers lecteurs

Chaque classe d'élémentaire participera à un cycle piscine.

Nous souhaitions faire participer les CP et CE1 à un cycle glisse à la patinoire. Des créneaux nous avaient été attribués en période 2, le vendredi après-midi. Cependant, de nombreuses manifestations rendaient indisponibles la patinoire. Il ne restait plus que 3 séances sur 6. Nous avons donc pris la décision d'annuler cette activité. L'école souhaiterait qu'une discussion avec la patinoire soit impulsée afin d'améliorer le fonctionnement de cette action auprès des scolaires.

Les CE2/CM1 et CM1/CM2 bénéficieront en dernière période d'un cycle handball. Une demande a été effectuée pour une intervention pour les classes de CP/CE1.

Les élèves se rendront au cinéma pour différentes séances. Les élèves de CP et CE1 se rendront au Dôme théâtre le 8 novembre pour assister au spectacle 21x29,7, le CE2/CM1 iront voir Pierre et le loup le 28 novembre.

Cette année, pas de cycle de ski pour les CM car pour le moment nous n'avons pas trouvé de solution pour emprunter du matériel.

4) Bilan du RASED à l'école Marthod

Pour l'école

Tous les élèves de GS ont été évalués dans le domaine du langage par le maître E.

Tous les élèves de CP ont été évalués dans le domaine de la lecture par le maître E.

A la demande de la maitresse, des élèves de CE1 ont également été vus par le maitre E.

Depuis la rentrée, les enseignants de l'école ont effectué 36 demandes d'intervention auprès du réseau d'aide. Les plannings des prises en charge sont en cours de réalisation.

5) Règlement intérieur de l'école

Une nouvelle notion a été ajoutée au règlement intérieur en ce qui concerne la scolarisation des élèves de 3 ans.

Le règlement est validé à l'unanimité.

Les personnes présentes ont également lu la charte informatique qui précise les droits et les devoirs des utilisateurs de l'informatique au sein de l'école. Cette charte est approuvée à l'unanimité.

La Charte des accompagnateurs a été signée en réunion ou sera signée au coup par coup.

Ces documents se trouvent en annexe et seront distribués à chaque famille afin d'être lus et signés.

6) Sécurité à l'école et PPMS

Pas de changement concernant la sécurité de l'école et de ses abords. Le plan vigipirate reste en place.

Le PPMS présenté l'année dernière ne présente aucune modification. Un exercice de confinement a eu lieu le lundi 7 octobre. Les parents ont été informés par un mot dans le cahier.

Les nouveaux plans de l'école ont été envoyés aux gendarmes, à l'inspection et à la préfecture pour mettre à jour le dispositif de sécurité. Une numérotation des classes a été mise en place.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le lundi 23 septembre.

Concernant la sécurité, les enseignants projettent de sensibiliser les élèves par différentes actions : apprendre à porter secours, donner l'alerte...

7) Travaux et aménagements divers

Mme Vernaz fait le point sur les travaux effectués par la mairie sur l'année 2019.

TRAVAUX REALISES PENDANT L'ETE OU DURANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

- Installation de 2 abris vélos dans la cour de maternelles (850€)
- Rail à vélos
- Isolation phonique classe de Mme Marin le 22 octobre (8000€). Mme Marin remercie grandement la mairie pour cette action qui améliore grandement les conditions de travail dans cette pièce.
- Peinture de la classe de Mme Marin pendant les vacances d'été.
- Installation d'anti-pince-doigt sur les portes des maternelles
- Changement du copieur
- Alarme à incendie (installation de deux blocs de déclenchement dans la classe de Mme Veyrat-Masson et dans le couloir à côté de la classe de Mme Marin) (1500€)
- Etanchéité du puits de lumière du couloir réalisé cet été (3700€).

Sur le budget fonctionnement la mairie octroie chaque année :

2000€ (transport), 5000€ (achat de matériel scolaire pour les classes), aide exceptionnelle pour la classe découverte (1000€) en plus des dépenses courantes.

Précisions : la mairie a dépensé environ 30 000 € (hors charge de personnels) pour le fonctionnement et les travaux de l'école pour l'année 2019.

Sur l'année 2020, les enseignants se sont entretenus avec la mairie afin de soumettre une liste de travaux ou d'investissements :

- Vérification de l'aire de jeux de la cour des maternelles et mise en conformité qui devait être effectuée cet été
- Poteau du préau de la cour du haut est abimé à sa base.
- La grille du chêneau du préau de la cour du haut est à remplacer.
- Ordinateur de direction + ordinateur classe CM1/CM2 qui seraient à changer
- Installation d'un vidéoprojecteur dans la classe de Mme Mitteau afin que chaque classe d'élémentaire soit équipée
- Grillage cour des maternelles à côté de la terrasse de Christophe à réparer

8) Questions des parents délégués :

Lors des sorties scolaires, la directrice informe le service périscolaire de l'absence des élèves. Il appartient tout de même aux parents d'anticiper les événements scolaires et d'annuler une éventuelle inscription au service de cantine.

Organisation du temps de 11h30 à 13h30 lors de la cantine : 11h30 à 12h30 repas des maternelles, pendant ce temps-là, les enfants d'élémentaire sont dans la cour ou dans une salle pour faire des jeux (ballons, raquettes, jeux de société). De 12h30 à 13h30, les deux groupes s'échangent.

Suite à une remarque de parents sur l'impact écologique du prestataire, la Mairie tient à apporter quelques précisions : le prestataire utilise des barquettes recyclables que la mairie s'applique à rendre,

chaque menu possède un composant bio par repas, les chauffeurs sont formés à l'éco conduite et les véhicules rouleront prochainement au gaz. Le prestataire actuel est le seul qui ait répondu à l'appel d'offre, les cuisines centrales d'Albertville et d'Ugine n'étant pas jusque-là en mesure de fournir notre commune.

9) Remarques :

Cette année, la directrice a été submergée d'appels téléphoniques pour des changements de planning de dernière minute. Nous vous rappelons que la directrice est enseignante durant la journée et qu'il lui est difficile de recevoir et de transmettre des informations « secondaires » dans les différentes classes de l'école.

Rappel : Les questions de parents qui seront formulées hors-délai ne seront pas traitées lors du prochain conseil d'école.

*Prochain conseil fixé au Mardi 7 avril 18h
Séance clôturée à 20h*